



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 7 NOVEMBRE 2022

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 25 REPRESENTES : 04</p> <p>DATE DE LA CONVOCATION : Le 28 octobre 2022</p> <p>PUBLICATION SITE INTERNET : Le 18 novembre 2022</p>	<p>Président de séance : M. Franck LOMBARD</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p>Étaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, M. Simon OUVRIER-BUFFET, Mme Pauline BRESSE, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Eric FUSS, Mme Audine FRECKMANN</p> <p>Étaient représentés : Mme Stéphanie LUSSIANA ayant donné pouvoir à Mme Pauline BRESSE, Mme Catherine CLAVEL ayant donné pouvoir à M. Simon OUVRIER-BUFFET, Mme Caroline BRULEY ayant donné pouvoir à M. Jamel BOUCHEHAM et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET ayant donné pouvoir à M. Eric FUSS</p>
--	--

Délibération n°08

Rapporteur : M. Gérard RUFFIER-MONET

Objet : Adhésion à l'Association « Les Amis de la Gendarmerie »

L'Association « Les Amis de la Gendarmerie » est une association reconnue d'intérêt général qui a pour vocation principale de mieux faire connaître la Gendarmerie.

Cette association a pour objet de :

- Promouvoir les valeurs portées par la Gendarmerie Nationale,
- Transmettre ces valeurs aux jeunes générations,
- Soutenir les gendarmes dans leurs missions au service de la population,
- Consolider les liens entre la gendarmerie et la Nation,
- Entretenir un réseau associatif qui regroupe des adhérents chargés d'assurer le rayonnement de l'association au profit de la Gendarmerie Nationale.

Il est donc proposé d'adhérer à cette association.

La commission municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à 26 voix pour et 3 oppositions (Mme Audine FRECKMANN et M. Eric FUSS ayant pouvoir pour M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET):

- **Décide de l'adhésion de la Commune à l'Association « Les Amis de la Gendarmerie »,**
- **autorise M. Le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette adhésion,**
- **approuve que le montant de l'adhésion est de 100 € pour l'année 2022.**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20221107-DE08-071122-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2022

Affichage : 18/11/2022